

PROGRAMME

DES

COURS

QUI AURONT LIEU DANS L'ACADÉMIE DE GENÈVE

PENDANT

LES DEUX SEMESTRES DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1840-1841.

Le semestre d'hiver commencera dans la dernière semaine d'octobre. Cette semaine sera consacrée aux examens arriérés, aux examens d'admission et à ceux de graduation.

Les cours du semestre d'hiver commenceront tous le Lundi 2 novembre, et dureront jusqu'au samedi 3 avril. Les examens sur ces cours commenceront le lundi 12 avril, et continueront les jours suivans.

Le semestre d'été commencera le lundi 3 mai, et durera jusqu'au samedi 31 juillet. — Les examens sur les cours de ce semestre commenceront immédiatement après la fin de ces cours.

Des tableaux particuliers indiqueront les jours et heures des cours de chaque semestre, des examens d'admission, des examens semestriels et de ceux de graduation.

GENÈVE,

IMPRIMERIE FERDINAND RAMBOZ.

1840



AVIS

RELATIF A L'ORGANISATION DES ÉTUDES ACADÉMIQUES.

(Extrait de la Loi sur l'Académie du 29 Mai 1835, et du Règlement du 30 Août 1839.)

Art. 1^{er} de la Loi.

L'Académie de Genève se divise, d'après la nature des objets d'enseignement, en quatre Facultés, savoir : Une Faculté de Théologie protestante, une Faculté de Droit, une Faculté des Sciences et une Faculté des Lettres.

Indépendamment de l'enseignement de Faculté proprement dit, il est donné, dans les Facultés des Sciences et des Lettres, un enseignement préparatoire à toutes les études supérieures.

Art. 1^{er} du Règlement.

L'enseignement académique institué par l'art. 1^{er} de la Loi du 29 mai 1835 comprend : 1^o Un enseignement préparatoire aux quatre Facultés des Lettres, des Sciences, de Droit et de Théologie. 2^o Un enseignement de Faculté faisant suite à l'enseignement préparatoire.

L'enseignement préparatoire a deux degrés. Le premier degré comprend la partie de cet enseignement qui fait suite à celui du Collège de Genève et qui est commun aux quatre Facultés. Cette première partie dure deux années, après lesquelles les élèves peuvent, soit entrer dans la Faculté des Lettres ou dans celle des Sciences, soit suivre pendant deux autres années le second degré de l'enseignement préparatoire pour entrer ensuite dans les Facultés de Droit ou de Théologie.

L'enseignement préparatoire est donné par les Professeurs appartenant aux Facultés des Sciences et des Lettres, pendant les deux premières années au moyen de cours spécialement destinés aux élèves de ces deux années; pendant les deux suivantes au moyen d'un ensemble de cours pris, les uns dans l'enseignement de la Faculté des Lettres, et les autres dans l'enseignement de la Faculté des Sciences.

PROGRAMME

DES

COURS

DE L'ACADÉMIE DE GENÈVE.

1840-1841.

Faculté de Théologie.

SEMESTRE D'HIVER.

Théologie apologétique. — M. le Prof. DUBY examinera et réfutera les objections qu'on élève contre la divine origine des révélations judaïque et chrétienne. — Trois fois par semaine jusqu'au 1^{er} janvier.

Homilétique. — Le même Professeur étudiera les différentes parties dont se compose le sermon et les qualités du style propres à l'éloquence de la chaire. — Quatre fois par semaine depuis le 1^{er} janvier.

Théologie dogmatique. — M. le Prof. CHENEVIÈRE exposera les différents systèmes soutenus par les théologiens sur quelques points importants de la dogmatique chrétienne, notamment sur la nature de Jésus-Christ, l'origine du péché, le libre arbitre, la prédestination. — Trois fois par semaine.

Encyclopédie théologique. — M. le Prof. CELLÉRIER donnera pendant le mois de novembre, et jusqu'au 20 décembre, un cours abrégé d'encyclopédie et de méthodologie théologiques. — Quatre fois par semaine.

Critique sacrée. — Le même Professeur, du 21 décembre au 28 février, exposera l'introduction spéciale à chaque livre de l'Ancien Testament. — Quatre fois par semaine.

Archéologie biblique. — Le même Professeur continuera son cours d'archéologie biblique depuis le 1^{er} mars jusqu'au 2 avril. Il terminera tout ce qui tient aux usages publics et politiques des Hébreux, et il commencera l'exposition de l'esprit de leur législation et de leur histoire. — Quatre fois par semaine.

Hébreu. — M. le Prof. MUNIER enseignera la Grammaire et la Syntaxe d'après les principes de la Grammaire publiée par M. Cellérier (seconde édition). Il lira ensuite le premier livre de Samuel, chapitre XXVI et suiv., et les Proverbes, chap. VI et suiv. — Quatre fois par semaine pour les étudiants des deux premières années.

Exégèse de l'Ancien Testament. — Le même professeur lira le livre de Job depuis le chap. XV. — Ce cours aura lieu trois fois par semaine pour les étudiants de troisième et de quatrième année.

Histoire ecclésiastique. — M. le Prof. CHASTEL exposera l'histoire de l'Eglise depuis le règne de Constantin jusqu'au pontificat de Grégoire-le-Grand. — Trois fois par semaine.

Exercices de prédication. — Deux fois par semaine MM. les Professeurs de la Faculté entendront et jugeront les sermons d'étude que MM. les proposans sont astreints à composer.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Théologie apologetique. — M. le Prof. DUBY exposera les conséquences qui découlent de la divinité des deux révélations. — Deux fois par semaine.

Homilétique. — Le même Professeur continuera son cours d'hiver. — Deux fois par semaine.

Morale chrétienne. — M. le Prof. CHENEVIÈRE. — Trois fois par semaine.

Exégèse du Nouveau Testament. — M. le Prof. CELLÉRIER terminera l'explication de l'épître aux Colossiens, et commencera celle de la première aux Thessaloniens. — Trois fois par semaine.

Hébreu. — M. le Prof. MUNIER lira le livre des Psaumes. — Quatre fois par semaine pour les étudiants des deux premières années.

Chaldéen. — Le même Professeur après avoir exposé sommairement les principes de la Grammaire chaldéenne, en s'aidant de ses analogies avec l'hébreu, lira les fragmens

chaldéens de Daniel et d'Esdras. — Trois fois par semaine pour les étudiants de troisième et de quatrième année.

Histoire ecclésiastique. — M. le Prof. CHASTEL continuera son cours d'hiver. — Trois fois par semaine.

Exercices de prédication. — Comme dans le semestre d'hiver.

COURS DE DOCTEUR.

Langue hébraïque. — M. le Docteur SEGOND donnera un cours élémentaire d'hébreu, spécialement destiné aux étudiants qui se vouent à la philologie ou à la théologie. — Deux fois par semaine.

Faculté de Droit.

SEMESTRE D'HIVER.

Droit civil moderne. — M. le Prof. TREMBLEY traitera des successions *ab intestat*. — Trois fois par semaine.

Droit civil et histoire du droit moderne. — M. le Prof. ODIER exposera le Droit matrimonial. (Code civil: les titres V et VI du livre I^{er}.) — Trois fois par semaine.

Droit romain. — M. le Prof. CHERBULIEZ traitera des successions. — Trois fois par semaine.

Éléments du droit romain. — Le même Professeur. — Deux fois par semaine pour les étudiants de première année.

Droit public helvétique. — Le même Professeur. — Trois fois par semaine.

Procédure civile. — M. le Prof. DUVAL. — Trois fois par semaine.

Exercices de plaidoirie. — Tous les quinze jours devant Messieurs les Professeurs de la Faculté.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Droit civil moderne. — M. le Prof. TREMBLEY enseignera ce qui concerne les donations entre vifs. — Trois fois par semaine.

Droit civil et Histoire du droit moderne. — M. le Prof. ODIER traitera des droits de famille. (Code civil : les titres VII, VIII et IX du livre I^{er}.) — Trois fois par semaine.

Droit romain. — M. le Prof. CHERBULIEZ continuera son cours sur les successions. — Trois fois par semaine.

Législation pénale. — Le même Professeur. — Trois fois par semaine.

Procédure civile. — M. le Prof. DUVAL continuera son cours d'hiver. — Trois fois par semaine.

Exercices de plaidoirie. — Comme dans le semestre d'hiver.

Faculté des Sciences.**A) COURS DE FACULTÉ.**

NB. Les études complètes de la Faculté durent trois ans.

SEMESTRE D'HIVER.

Philosophie morale et philosophie sociale. — M. le Prof. CHOISY. — Étude des facultés morales, de l'homme. Théorie des lois morales du droit et du devoir. Théorie de la civilisation et de ses degrés. — Trois fois par semaine pour les étudiants de deuxième année.

Psychologie. — Le même Professeur. — Étude des facultés intellectuelles de l'homme. — Quatre fois par semaine pour les étudiants de première année.

Mathématiques élémentaires. — M. le Prof. PASCALIS traitera avec les étudiants de première année :

a) *Algèbre*, la théorie des permutations et des combinaisons, la formule du binôme, les extractions des racines d'un ordre quelconque, le calcul des radicaux, la méthode des coefficients indéterminés, la théorie algébrique des logarithmes, les séries logarithmiques et exponentielles. — Deux fois par semaine.

b) *Géométrie analytique à deux dimensions.* — Deux fois par semaine.

Mathématiques supérieures. — M. le Prof. DECRUE enseignera le calcul différentiel et le commencement du calcul intégral. Ce cours sera précédé de quelques notions sur la théorie générale des équations. — Trois fois par semaine pour les étudiants de deuxième année.

Mécanique analytique. — M. le Prof. DECRUE. — Trois fois par semaine pour les étudiants de troisième année.

Mécanique théorique et appliquée. — M. le Prof. COLLADON. — Principes de la statique et de la dynamique des corps solides. — Théorie de la construction des machines, des ponts et des chemins de fer. — Statique des fluides. — Mesures barométriques. — Trois fois par semaine pour les étudiants de troisième année.

Astronomie. — M. le Prof. PLANTAMOUR. — Trois fois par semaine pour les étudiants de deuxième année.

Physique. — M. le Prof. DE LA RIVE. — Propriétés générales des corps, calorique, électricité et magnétisme. — Trois fois par semaine pour les étudiants de première année.

Chimie. — M. le Prof. DE LA PLANCHE traitera des corps simples et de leurs principaux composés inorganiques. — Trois fois par semaine pour les étudiants de deuxième année.

Géologie. — Le même Professeur. — Trois fois par semaine pour les étudiants de troisième année.

Géographie botanique. — M. le Prof. DE CANDOLLE fils. — Deux fois par semaine pour les étudiants de deuxième et de troisième année.

Anatomie et physiologie comparées. — M. le Prof. PICTET-DE LA RIVE exposera l'anatomie comparée et la physiologie des organes du mouvement et du système nerveux. — Trois fois par semaine pour les étudiants des trois années réunies.

COURS PARTICULIER.

Histoire de l'électricité. — M. le Prof. DE LA RIVE donnera un cours particulier sur l'*histoire de l'électricité*. Il exposera d'une manière à la fois théorique et expérimentale les différentes phases de cette partie de la physique, et insistera particulièrement sur l'*électro-magnétisme* et l'*électro-chimie*. Il aura soin de résumer les différentes lois qui régissent les phénomènes chimiques, afin de pouvoir établir avec quelques détails les rapports qui existent entre la chimie et l'électricité. — Ce cours ne commencera que dans les premiers jours de décembre et aura lieu deux fois par semaine.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Histoire de la philosophie. — M. le Prof. CHOISY. — Histoire abrégée de la philosophie. — Quatre fois par semaine pour les étudiants de première et de deuxième année.

Mathématiques élémentaires. — M. le Prof. PASCALIS traitera les sujets suivans avec les étudiants de première année :

a) *Algèbre*, continuation du cours d'hiver. — Deux fois par semaine. — Ce cours sera terminé par quelques leçons de *trigonométrie sphérique*.

b) *Géométrie analytique.* — Fin de la géométrie analytique à deux dimensions et géométrie analytique à trois dimensions. — Deux fois par semaine.

Mathématiques supérieures. — M. le Prof. DECRUE continuera l'exposition du calcul intégral. — Trois fois par semaine pour les étudiants de deuxième année.

Mécanique théorique et appliquée. — M. le Prof. COLLADON. — Dynamique des liquides et des gaz. — Des moteurs à eau, à vapeur et à air. — Application à quelques travaux industriels. — Trois fois par semaine pour les étudiants de troisième année.

Mécanique céleste. — M. le Prof. PLANTAMOUR. — Trois fois par semaine pour les étudiants de troisième année.

Physique expérimentale. — M. le Prof. DE LA RIVE. — Acoustique et optique. — Trois fois par semaine pour les étudiants de première année.

Chimie. M. le Prof. DE LA PLANCHE traitera de la chimie

organique. — Trois fois par semaine pour les étudiants de deuxième année.

Minéralogie. — Le même Professeur. — Trois fois par semaine pour les étudiants de troisième année.

Organographie botanique. — M. le Prof. DE CANDOLLE fils. — Trois fois par semaine pour les étudiants de première année.

Méthodologie botanique. — Le même Professeur démontrera les caractères de quelques-unes des principales familles du règne végétal. — Deux fois par semaine pour les étudiants de deuxième et de troisième année.

Zoologie. — M. le Prof. PICTET-DE LA RIVE traitera de l'histoire naturelle des animaux sans vertèbres. — Trois fois par semaine pour les étudiants de deuxième et de troisième année.

TABLEAU

DE L'ENSEIGNEMENT DES TROIS ANNÉES DE LA FACULTÉ DES SCIENCES.

	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.					
	1 ^{re} ANN.		2 ^e ANN.		3 ^e ANN.	
	hiver.	été.	hiver.	été.	hiver.	été.
Philosophie rationnelle. . . .	4	4	3	4	»	»
Mathématiques élémentaires.	4	4	»	»	»	»
Mathématiques supérieures .	»	»	3	3	»	»
Mécanique analytique	»	»	»	»	3	»
Mécanique théor. et appliq.	»	»	»	»	3	3
Astronomie	»	»	3	»	»	»
Mécanique céleste.	»	»	»	»	»	3
Physique.	3	3	»	»	»	»
Chimie	»	»	3	3	»	»
Minéralogie et géologie	»	»	»	»	3	3
Botanique.	»	3	2	2	2	2
Anat. comp. et zoologie.	3	»	3	3	3	3
TOTAL.	14	14	17	15	14	14

COURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES, OBLIGATOIRES POUR LES ÉTUDIANS DE LA TROISIÈME ET DE LA QUATRIÈME ANNÉE PRÉPARATOIRE. (*Voyez l'Avis en tête du programme.*)

1° Pour les étudiants de troisième année.

a) Dans le semestre d'hiver : les cours de *psychologie*, de *mathématiques élémentaires*, de *physique* et de *anatomie comparée*.

b) Dans le semestre d'été : les cours d'*histoire de la philosophie*, de *mathématiques élémentaires*, de *physique* et de *organographie botanique*.

2° Pour les étudiants de la quatrième année.

a) Dans le semestre d'hiver : les cours de *philosophie morale et sociale*, d'*astronomie* et de *chimie*.

b) Dans le semestre d'été : les cours d'*histoire de la philosophie*, de *chimie* et de *organographie botanique*.

B) COURS PRÉPARATOIRES.

NB. Ces cours constituent, avec les cours analogues de la Faculté des Lettres, un ensemble d'études obligatoires pour les étudiants réguliers, qui fait suite à l'enseignement du collège de Genève. Cet ensemble d'études dure deux ans sous le nom de première et seconde année préparatoire. (*Voyez l'Avis en tête du programme.*)

SEMESTRE D'HIVER.

Elémens d'algèbre. — M. le Prof. PASCALIS. — Les quatre opérations fondamentales. — Résolution et discussion des équations et des problèmes du premier degré à une et à plusieurs inconnues. — Extraction des racines carrées des quantités tant numériques qu'algébriques ; calcul des radicaux. — Résolution et discussion des équations et des problèmes du deuxième degré. — Trois fois par semaine pour les étudiants de première année.

Géométrie élémentaire et trigonométrie rectiligne. —

Le même Professeur. — Les cinq premiers livres de la géométrie de Legendre, la trigonométrie rectiligne et l'usage des tables trigonométriques. — Trois fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Exercices de Mathématiques. — Le même Professeur. — Exercices sur des questions de géométrie et d'algèbre. — Deux fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Notions élémentaires de physique. — M. le Prof. MARCET exposera dans ce cours, destiné à servir d'introduction au cours de physique de la Faculté des Sciences, les propriétés générales des corps et quelques notions sur le mouvement, sur les forces en général, les lois de la pesanteur et les principes les plus simples de l'hydrostatique et de la pneumatique. Il insistera en particulier sur tout ce qui concerne les poids et les mesures, et la description des instrumens. — Deux fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Elémens d'algèbre. — M. le Prof. PASCALIS. — Progressions par différence et par quotient. — Théorie des logarithmes et usage des tables. — Théorie des permutations et combinaisons. — Formule du binôme dans le cas d'un exposant entier et positif. — Trois fois par semaine pour les étudiants de première année.

Géométrie élémentaire. — Le même Professeur. — Les trois derniers livres de la géométrie de Legendre. — Trois fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Exercices de mathématiques. — Le même Professeur. — Démonstration des principes les plus importants de la mécanique élémentaire. — Deux fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Philosophie. — M. le Prof. CHOISY. — Elémens de logique et de dialectique pour servir d'introduction à l'étude de la philosophie. — Trois fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Faculté des Lettres.

A) COURS DE FACULTÉ.

NB. Les études complètes de la Faculté durent deux ans.

SEMESTRE D'HIVER.

Histoire et critique de la littérature grecque. — M. le Prof. CHERBULIEZ exposera l'histoire de la poésie épique chez les Grecs, et fera plus particulièrement l'application des principes qu'il aura posés, à l'interprétation du 18^e livre de l'Iliade d'Homère et du bouclier d'Hercule dans Hésiode. — Il interprétera aussi *Jon*, dialogue de Platon. — Ce cours aura lieu trois fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Littérature latine. — M. le Prof. ROGET lira les Annales de Tacite Liv. I^{er} et II^e. — Deux fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Histoire. — M. le Prof. ROGET traitera de l'histoire de l'empire romain depuis Auguste jusqu'à Commode. — Deux fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Littérature moderne. — M. le Prof. DIODATI exposera l'histoire de la littérature générale jusqu'à la fin du XV^e siècle, et l'histoire de la littérature française au XVI^e et au XVII^e siècle. — Trois fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Philosophie morale et philosophie sociale. — M. le Prof. CHOISY. — Même cours que pour la Faculté des Sciences. — Trois fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Psychologie. — Le même Professeur. — Même cours que pour la Faculté des Sciences. — Quatre fois par semaine pour les étudiants de première année.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Histoire et critique de la littérature latine. — M. le Prof. CHERBULIEZ tracera l'histoire de la poésie didactique et morale chez les Romains, et fera plus particulièrement l'application des principes qu'il aura posés, à l'interprétation de quelques morceaux de Lucrèce *De Rerum natura*, des Géorgiques de Virgile et du I^{er} livre des Épîtres d'Horace. — Trois fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Littérature grecque. — Le même Professeur expliquera et commentera la vie de Cicéron par Plutarque. — Deux fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Histoire. — M. le Prof. ROGET continuera l'histoire de l'empire romain jusqu'au règne de Constantin. — Deux fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Littérature moderne. — M. le Prof. DIODATI traitera de la littérature étrangère pendant le XVI^e et le XVII^e siècle. — Trois fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Histoire de la philosophie. — M. le Prof. CHOISY. — Même cours que pour la Faculté des Sciences. — Quatre fois par semaine pour les étudiants des deux années.

COURS DE LA FACULTÉ DES LETTRES OBLIGATOIRES POUR
LES ÉTUDIANS DE LA 3^e ET DE LA 4^e ANNÉE PRÉPARATOIRE. (*Voyez l'Avis en tête du programme*).

1^o Pour les étudiants de troisième année :
Les cours de *littérature grecque*, de *littérature latine* et de *littérature moderne* dans les deux semestres.

2^o Pour les étudiants de quatrième année :
Les cours de *littérature grecque*, de *littérature latine* et d'*histoire*, dans les deux semestres, et celui de *littérature moderne*, à partir du 1^{er} janvier.

B) COURS PRÉPARATOIRES.

NB. Ces cours constituent, avec les cours analogues de la Faculté des Sciences, un ensemble d'études obligatoires pour les étudiants réguliers, qui fait suite à l'enseignement du collège de Genève. Cet ensemble d'études dure deux ans sous le nom de 1^{re} et 2^e année préparatoire. (*Voy. l'Avis en tête du programme.*)

SEMESTRE D'HIVER.

Littérature grecque. — M. le Prof. CONTE traduira avec les étudiants de première année, les livres III et XXII de l'Iliade, et la partie historique du 1^{er} livre de Thucydide. — Trois fois par semaine.

Le même Professeur lira avec les étudiants de deuxième année : Ajax de Sophocle, la troisième Olynthienne et la première Philippique de Démosthènes, et quelques hymnes de Callimaque. — Trois fois par semaine.

Antiquités grecques. — Le même Professeur. — Une fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Littérature latine. — M. le Prof. FERRUCCI interprétera avec les étudiants de première année, le 1^{er} livre des Histoires de Tacite, et des morceaux choisis des livres V et VI des Fastes d'Ovide. — Quatre fois par semaine.

Le même Professeur lira, avec les étudiants de deuxième année, le discours de Cicéron *in Verrem de Suppliciis*, et des Satires choisies de Juvénal et de Perse. — Trois fois par semaine.

Exercices de style et de composition latine. — Le même Professeur. — Une fois par semaine pour les étudiants de première année.

Antiquités romaines. — Le même Professeur. — Une fois par semaine pour les étudiants de première année.

Histoire générale. — M. le Prof. ROGET traitera de l'histoire générale, depuis la fin de l'empire d'Occident jusqu'aux Croisades. — Trois fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Introduction à l'étude de l'histoire. — *Compositions historiques.* — Le même Professeur. — Deux fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Rhétorique. — M. le Prof. TOPFFER. — Style et composition. — Ce cours destiné aux étudiants de la première année aura lieu trois fois par semaine.

Belles-lettres générales. — Le même Professeur. — Eléments de littérature. — Poétique des genres, et étude des chefs-d'œuvre classiques. — Trois fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Exercices de composition française. — Le même Professeur. — Une fois par semaine pour les étudiants de première année, et une fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Littérature grecque. — M. le Prof. CONTE traduira avec les étudiants de première année : Hécube d'Euripide, et quelques Idylles de Théocrite. — Trois fois par semaine.

Le même Professeur interprétera avec les étudiants de seconde année, les Coéphores d'Eschyle. — Trois fois par semaine.

Antiquités grecques. — Le même Professeur. — Une fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Littérature latine. — M. le Prof. FERRUCCI traduira avec les étudiants de première année, les Paradoxes de Cicéron et le 1^{er} livre des Odes d'Horace. — Quatre fois par semaine.

Il lira avec les étudiants de seconde année, les deux épitres de Salluste à César *De Republica ordinanda*, et des Épitres choisies d'Horace. — Trois fois par semaine.

Antiquités romaines. — Le même Professeur. — Une fois par semaine pour les étudiants de première année.

Exercices de style et de composition latine. — Le même Professeur. — Une fois par semaine pour les étudiants de première année.

Histoire générale. — M. le Prof. Roget continuera son cours d'histoire générale depuis les Croisades jusqu'à la Réformation. — Trois fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Histoire Suisse. — M. le Prof. Roget. — Deux fois par semaine pour les étudiants des deux années.

Rhétorique. — M. le Prof. TOPFFER. — Continuation du cours d'hiver. — Trois fois par semaine pour les étudiants de première année.

Belles-lettres générales. — Le même Professeur. — Continuation du cours d'hiver. — Trois fois par semaine pour les étudiants de seconde année.

Exercices de composition française. — Le même Professeur. — Comme dans le semestre d'hiver.

TABLEAU COMPLET

DE

L'ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE.

A) PREMIER DEGRÉ, SOIT 1^{re} ET 2^e ANNÉE.

	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.			
	1 ^{re} ANNÉE.		2 ^e ANNÉE.	
	Hiver.	Été.	Hiver.	Été.
Littérature grecque	3	3	3	3
Antiquités grecques	1	1	1	1
Littérature latine	4	4	3	3
Composition latine	1	1	»	»
Antiquités romaines	1	1	»	»
Histoire générale	3	3	3	3
Introd. à l'étude de l'hist. et Comp. historique	2	»	2	»
Histoire Suisse	»	2	»	2
Rhétorique	3	3	»	»
Belles-lettres générales	»	»	3	3
Composition française	1	1	1	1
Mathématiques	3	3	5	5
Notions élémentaires de physique et chimie	»	»	2	»
Philosophie	»	»	»	3
TOTAL	22	22	23	24

B) SECOND DEGRÉ, SOIT 3^e ET 4^e ANNÉE.

NB. Les cours qui constituent le 2^d degré sont pris les uns dans la Faculté des Sciences et les autres dans la Faculté des Lettres.

	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.			
	3 ^e ANNÉE.		4 ^e ANNÉE.	
	Hiver.	Été.	Hiver.	Été.
Littérature grecque	3	2	3	2
Littérature latine	2	3	2	3
Littérature moderne	3	3	3	3
Histoire	»	»	2	2
Philosophie	4	4	3	4
Mathématiques élémentaires	4	4	»	»
Astronomie	»	»	3	»
Physique	3	3	»	»
Chimie	»	»	3	3
Botanique	»	3	»	3
Anatomie comparée	3	»	»	»
TOTAL	22	22	19	20

AVERTISSEMENTS.

EXTRAIT DE LA LOI DU 29 MAI 1835 SUR L'ACADÉMIE.

« Les élèves de l'Académie se divisent en étudiants réguliers et en étudiants externes. Les étudiants réguliers sont soumis à l'obligation de suivre un ensemble d'études déterminé, et de subir des examens sur l'enseignement qui leur a été donné. — Les étudiants externes peuvent suivre à leur choix les cours qu'ils préfèrent, et subir, s'ils le désirent, des examens sur ces cours aux mêmes époques que les étudiants réguliers. » (Art. 23 de la loi.)

« Les étudiants réguliers sont tenus de prendre, à l'ouverture de chaque semestre, une inscription unique pour l'enseignement obligatoire, et une inscription spéciale pour chacun des cours qu'ils se proposent de suivre en dehors de cet enseignement. — Les étudiants externes doivent prendre une inscription pour chacun des cours qu'ils ont l'intention de suivre. » (Art. 24 de la loi.)

M. le Recteur recevra aux jours et aux heures qui seront annoncés plus tard, les inscriptions des étudiants réguliers et externes; mais ces inscriptions ne pourront être prises que par ceux des étudiants qui se seront préalablement acquittés, au bureau de l'Académie, des rétributions qui leur sont imposées. Les étudiants réguliers n'auront qu'un droit unique d'inscription (de 36 francs de France) à payer, moyennant lequel toutes les inscriptions qu'ils pourront prendre aux différens cours de l'Académie, seront gratuites pour eux. (Art 30 et 31 de la loi.)

Les étudiants externes auront à payer un droit d'inscription (de 24 francs de France) pour chaque cours qu'ils se proposent de suivre, sauf pour les cours d'une leçon par semaine en hiver ou de deux en été pour lesquels le droit sera seulement de 12 francs.

Les étudiants recevront à la suite de leurs inscriptions des cartes d'entrée pour les cours. (Art. 23 du règlement sur l'Académie.)

Les jeunes gens qui se proposent de subir des examens d'admission pour devenir étudiants réguliers dans l'une des années d'études, devront s'inscrire dans ce but dans la semaine qui précède celle de l'ouverture de chaque semestre. L'inscription sera ouverte au bureau de l'Académie, où ils trouveront déposé le programme des connaissances exigées. Ils ne seront admis à prendre leurs inscriptions définitives auprès de M. le Recteur, qu'après qu'ils auront subi les examens d'admission.

Ceux qui désireront faire valoir des certificats d'études ou des diplômes délivrés par des Académies ou des Universités étrangères, dans le but d'être dispensés en tout ou en partie

des épreuves imposées pour devenir étudiants réguliers, devront, en s'inscrivant au bureau de l'Académie, indiquer leurs intentions à cet égard, et déposer, à l'appui de leur demande, les pièces nécessaires. On rappelle que les étudiants externes qui auront précédemment subi dans l'Académie des examens déclarés admissibles, seront dispensés de droit, dans les examens d'admission, de celles des parties sur lesquelles ils auront subi ces examens.

Les étudiants réguliers et externes qui désireront profiter des ressources que présentent les établissemens auxiliaires d'instruction publique, sont prévenus :

1° Que la Bibliothèque publique est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10 à 4 heures, à ceux qui désirent consulter les livres et en extraire des notes. Le mardi de 1 à 3 h. est consacré à l'échange des livres.

2° Que le Jardin Botanique est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et les jours de fête.

3° Que le Musée Académique est ouvert au public de 2 à 4 heures le jeudi de chaque semaine; et à d'autres jours et heures pour les étudiants réguliers et externes qui suivent les cours de zoologie et d'anatomie comparée.

4° Que l'Observatoire est ouvert le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 4 à 5 heures. En cas de très-mauvais temps, l'ouverture est renvoyée au lendemain.

Au nom de l'Académie,

De la Rive, Recteur.

Munier, Vice-Recteur.

F.-J. Pictet, Secrétaire.

Genève, le 23 juillet 1840.

PRIX BELLOT.

Ce prix, fondé par M. le Prof. BELLOT, sera adjugé à celui des docteurs ou licenciés en droit, genevois ou étrangers, reçus à Genève dans les six années précédentes, qui aura composé le meilleur mémoire ou la meilleure dissertation sur un sujet de droit ou d'économie politique.

Le choix du sujet est laissé aux aspirans. Les mémoires devront être remis au doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} mars 1841. Le prix sera de la valeur de 300 francs de France.

On peut prendre connaissance du règlement relatif à ce prix au bureau du bedeau de l'Académie.

PRIX DAVY.

Ce prix, auquel peuvent concourir tous les élèves sortis de la Faculté des Sciences de l'Académie de Genève, depuis six ans au plus, sera adjugé au meilleur mémoire sur une question de Physique, de Chimie, de Géologie, de Minéralogie, de Botanique ou de Zoologie.

Les mémoires devront être adressés au doyen de la Faculté des Sciences, avant le 1^{er} mars 1842. Le prix sera de la valeur de 500 francs de France.

Quoique le choix des sujets à traiter soit entièrement laissé aux concurrens, MM. les Professeurs de la Faculté des Sciences ont déposé quelques questions au bureau du bedeau de l'Académie. Il en sera donné connaissance à ceux qui le désireront.
